

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 Avril 2018

-----

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS :** Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

**EXCUSÉS :** Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

**PROCURATIONS :** Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBÉRATION N° 2018-27 : Subventions aux associations 2018

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Coop Scolaire les Esquirous (Pont-Latapie)	986 €
Association Parents Elèves (Pont-Latapie)	136 €
Occe Coop Scolaire (Bourg)	5 133 €
Association Parents Elèves (Bourg)	708 €
Conscrits	150 €
Association Asson-Sports	9 000 €
<b>Total</b>	<b>16 113 €</b>

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** les subventions aux associations citées.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>19</b>
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

  
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2018